



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 31 octobre 2023 — N° 74**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la Journée de sensibilisation au deuil chez les enfants.

---

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon.

---

M. Grandmont (Taschereau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Benoit Gervais.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter les athlètes du Club de canoë-kayak Lac-Beauport médaillés aux championnats canadiens.

---

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter les membres du comité organisateur du Club de hockey sénior AAA Bellechasse.

**31 octobre 2023**

---

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration de nouveaux locaux par l'organisme Académie Zénith.

---

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la tenue d'une parade militaire le 11 novembre à Saint-Jean-sur-Richelieu.

---

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Léon Courville.

---

Mme Déry (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Panda de la MRC de L'Assomption.

---

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de féliciter La Balade gourmande, primée aux Global Culinary Travel Awards.

---

À 13 h 52, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 02.

---

31 octobre 2023

---

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. René Serge Larouche, ancien député d'Anjou.

### Dépôts de documents

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 du Musée des beaux-arts de Montréal;  
(Dépôt n° 1048-20231031)

Le plan stratégique 2023-2027 de la Société de télédiffusion du Québec.  
(Dépôt n° 1049-20231031)

---

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 46 concernant le registre prévu à l'article 118.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 septembre 2023 par Mme Zaga Mendez (Verdun);  
(Dépôt n° 1050-20231031)

La réponse à la question écrite n° 49 concernant le projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saguenay, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 septembre 2023 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);  
(Dépôt n° 1051-20231031)

La réponse à la question écrite n° 50 concernant la lutte contre la croissance du trafic et de la prévalence du fentanyl, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 septembre 2023 par Mme Maccarone (Westmount-Saint-Louis);  
(Dépôt n° 1052-20231031)

La réponse à la question écrite n° 56 concernant le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 octobre 2023 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);  
(Dépôt n° 1053-20231031)

**31 octobre 2023**

---

La réponse à la question écrite n° 57 concernant le ministre responsable de la région de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 octobre 2023 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);  
(Dépôt n° 1054-20231031)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 septembre 2023 par Mme Prass (D'Arcy-McGee) concernant une demande visant à modifier les règles en matière d'adoption internationale;  
(Dépôt n° 1055-20231031)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 septembre 2023 par M. Asselin (Vanier-Les Rivières) concernant le choix du nom des époux à la suite d'une union maritale.  
(Dépôt n° 1056-20231031)

---

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».  
(Dépôt n° 1057-20231031)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

31 octobre 2023

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Grandmont (Taschereau), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la reconnaissance des archives des Augustines au registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO;

QU'elle reconnaisse l'intérêt international et la valeur inestimable du patrimoine matériel des Augustines;

QU'enfin, l'Assemblée nationale salue le dévouement, la force et le leadership de ces femmes, qui ont à cœur la transmission de notre mémoire collective aux générations futures.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale demande à l'Université McGill de continuer à contribuer aux efforts de protection de la langue française au Québec en maintenant son investissement de 50 millions de dollars dans la mise en œuvre de son programme d'enseignement du français aux étudiants, aux professeurs et au personnel, dont l'objectif déclaré est d'aider les membres de la communauté universitaire de McGill à « s'intégrer pleinement dans la société québécoise ».

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

31 octobre 2023

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre de la Santé, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle le déséquilibre important dans le financement du réseau de la santé;

QU'elle rappelle que la santé est un champ de compétence exclusif du Québec et que celui-ci est en droit de demander une compensation sans condition pour tout nouveau programme fédéral;

QU'elle appuie la démarche initiée par le gouvernement du Québec, soutenue par 8 autres provinces canadiennes et le Yukon, de s'opposer à l'intention du gouvernement fédéral de rédiger une lettre de réinterprétation de la Loi canadienne sur la santé;

QU'elle appelle le gouvernement fédéral à faire sa juste part dans le financement du réseau de la santé, et ce, sans imposer de conditions;

QU'elle demande au gouvernement fédéral de s'entendre rapidement avec le gouvernement du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), conjointement avec  
Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine),  
Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), présente une  
motion concernant les inspections de conformité réalisées par le ministère de  
l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;  
cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

31 octobre 2023

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques sur le rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale 2015-2019 intitulé *IncurSION au cœur du code d'éthique et de déontologie : de la théorie à la pratique*, déposé par le président de l'Assemblée nationale le 5 décembre 2019, le mardi 21 novembre 2023 de 9 h 30 à 12 h 35 et d'après la rubrique des avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 à 19 h 35;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Ariane Mignolet, commissaire à l'éthique et à la déontologie  
Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval  
Marie Deschamps, juriste des membres de l'Assemblée nationale  
Commissaire au lobbyisme  
Chaire de management éthique, HEC  
Yves Boisvert, ENAP  
Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition et 1 minute 12 secondes pour la députée indépendante;

**31 octobre 2023**

---

QU'une période de 120 minutes soit prévue pour Ariane Mignolet, commissaire à l'éthique et à la déontologie, soit 20 minutes d'exposé et 100 minutes d'échanges avec les membres de la Commission partagées ainsi : 50 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 30 minutes pour l'opposition officielle, 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition et 10 minutes pour la députée indépendante;

QU'une période de 60 minutes soit prévue pour l'audition de Marie Deschamps, juriste des membres de l'Assemblée nationale, soit 10 minutes d'exposé et 50 minutes d'échanges avec les membres de la Commission partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle, 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition et 5 minutes pour la députée indépendante;

QUE pour les autres groupes, la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 3 minutes 30 secondes pour la députée indépendante;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation;

31 octobre 2023

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation.

\_\_\_\_\_

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séances de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats d'initiative concernant l'adaptation de l'aménagement forestier aux changements climatiques et concernant l'avenir de la forêt publique québécoise;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant le soutien offert aux parents d'enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Rizqy (Saint-Laurent).

31 octobre 2023

---

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que les modifications proposées aux frais de scolarité des étudiants canadiens hors Québec auront pour effet de diminuer les retombées économiques générées par leur présence au Québec, de nuire au développement de certaines universités québécoises et de favoriser l'essor des universités ailleurs au Canada, notamment à Toronto;

QU'elle constate qu'aucune étude d'impact ne soutient cette décision et qu'il est hasardeux de prétendre comme le fait le gouvernement que cette mesure permettra de récupérer des sommes d'argent additionnelles pour financer le réseau universitaire;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de reculer sur cette mesure.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 36, Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés aux opioïdes, ainsi que l'amendement transmis par Mme Prass (D'Arcy-McGee).

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, du consentement de l'Assemblée, M. Benjamin, troisième vice-président, procède à la lecture de l'amendement avant sa mise aux voix.

L'amendement est rejeté.

Le rapport est adopté.

31 octobre 2023

---

À 15 h 36, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

### Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « les critères d'octroi d'énergie pour les projets industriels ». M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, remplace le ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Bouazzi (Maurice-Richard) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « les sommes pour le transport en commun dans la mise à jour économique ». M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, remplace le ministre pour ce débat.

---

À 18 h 56, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023, à 9 h 40.

### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 27 octobre 2023, à 9 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, le représentant du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 17 Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

1147